



Arbois
JURA

Le mag

Arbois

C'est vous

Janvier-février 2024
Informations municipales

Édito

Retrouvez toute l'actualité
d'Arbois et les infos
pratiques sur :



www.arbois.fr



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



www.instagram.com/villearbois/

Chères Arboisiennes, chers Arboisiens,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser, à toutes et tous, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels et professionnels. Nous pensons à ceux qui souffrent, en espérant que 2024 sera plus apaisant pour eux.

Nous souhaitons que la ville d'Arbois poursuive son évolution avec le même dynamisme que celui constaté depuis deux ans. Il est le fruit de l'engagement vibrant des nombreuses associations, de l'initiative débordante des habitants et de la volonté des commerçants de participer à l'animation de notre Commune. Que chacun en soit remercié.

Nous croyons fermement au pouvoir des associations, du milieu éducatif, du secteur culturel et du sport pour véhiculer les valeurs essentielles au « vivre ensemble » et à la citoyenneté. Ainsi, la municipalité a fait le choix de soutenir les projets associatifs donnant lieu à une effervescence culturelle avec des festivals à fort rayonnement, à des événements sportifs et à des festivités locales qui ont animé notre cité tout au long de l'année.

Dans quelques jours, Arbois accueille La Percée du Vin Jaune : 35 000 personnes sur le week-end !

Arbois, en pleine transformation, est une cité où il fait bon vivre : « une ville qui vit est une ville qui attire de nouveaux habitants » ! C'est pourquoi, la « Politique Habitat », menée avec la Communauté de Communes, devra répondre à la forte demande de logements.

2024 : Quelle joie ce sera de retrouver la piscine rénovée, de réceptionner les travaux du stade de l'Ethole et de voir sortir de terre « l'Espace Sport-Loisirs » !

Les prochains travaux de voirie et de réfection de réseaux amélioreront notre vie quotidienne et permettront une meilleure préservation des ressources naturelles.

Nous impulsions ainsi les transformations de notre ville en mettant en œuvre des projets innovants et des actions concrètes. C'est ainsi que nous travaillons activement pour anticiper et nous adapter aux défis du changement climatique, affirmant ainsi notre engagement envers un avenir durable et résilient car nous devons agir pour le futur.

Nous vous invitons à partager cette dynamique collective, à contribuer à l'essor d'Arbois et à faire de notre ville un lieu où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Santé, solidarité, coopération, partage, soutien et entraide, tels sont nos souhaits.

Valérie DEPIERRE, Maire d'Arbois



GRAPHISME / CARLA CHRY

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

Arbois la Percée du VIN JAUNE

3 & 4 février 2024

#PERCEEDUVINJAUNE



BILLETTERIE EN LIGNE percee-du-vin-jaune.com



Informations aux habitants

Pour tout besoin d'information sur les accès, l'organisation ...

Des permanences en mairie sont mises en place :

➡ Lundi 22, Mardi 23 et Jeudi 25 Janvier : 10h à 12h et 17h à 19h

➡ Lundi 29, Mardi 30 Janvier : 10h à 12h30 et 16h à 19h

➡ Mercredi 31 Janvier : 10h à 12h30 et 16h à 19h

➡ Jeudi 1^{er}, Vendredi 2 Février : 10h à 12h30 et 16h à 18h

➡ Samedi 3 et dimanche 4 Février : 8h à 20h

☎ Vous pouvez aussi contacter le **09 70 37 36 42**



Vendredi 2 février 2024 • Feu d'artifices de la Percée

➡ vers 18h15 (et non pas 19h30 comme annoncé dans l'agenda de poche)
tiré de la vigne de l'horloge (Route de Lyon), le public est invité à le voir depuis le parking de l'église St-Just.



Le stationnement sera interdit le 02/02 de 8h à minuit :

- Rue du Souvenir Français
- Route de Lyon (de 8 h à minuit pour les artificiers)
- Parking St-Just

sens exceptionnellement de la rue du Montot à la rue de Faramand)



La circulation sera interdite le 02/02 de 17h à 20h :

- Route de Lyon (déjà restreinte par l'organisation de la Percée)
- Rue du Souvenir Français
- Rue du Prieuré : de la rue du Montot à la rue de l'Hôtel de Ville (en double

La circulation sera interrompue rue de l'hôtel de ville et route de Lyon depuis la rue de Faramand au-devant du parking Saint-Just. Les véhicules venant de la rue de l'Hôtel de Ville seront déviés sur la rue de Faramand et les véhicules venant de la route de Faramand seront déviés vers la rue de l'Hôtel de Ville.

Retrouvez les infos pratiques et le programme sur :

www.percee-du-vin-jaune.com
www.arbois.fr/percee-du-vin-jaune/

Dès le début de l'année, des chantiers démarrent !

Les travaux des tribunes et des vestiaires sur le stade de l'Ethole vont se terminer cette année.

Deux autres chantiers vont commencer dès le début d'année :

- ▶ Le chantier de rénovation et modernisation de la piscine municipale.
- ▶ Après les travaux d'assainissement, rue du Chardonay, les travaux d'aménagement et de voirie de ce quartier vont se poursuivre. Des travaux d'assainissement et d'amélioration du réseau d'eau rue St Martin sont également prévus.

Un troisième chantier : la création de l'Espace « Sport-Loisirs » en lieu et place des anciens tennis (route de Lyon) commencera au cours du premier semestre. Il a été travaillé avec les partenaires associatifs, les jeunes Arboisiens et Arboisiennes et de nombreux futurs usagers.

TRAVAUX

Zoom sur l'Espace « Sport-Loisirs »

Il sera composé de :

- un city stade,
- un espace dédié à l'apprentissage du vélo,
- une pump-track,
- un skate-park,
- une aire de fitness,
- un terrain de pétanque.

Coût des travaux :

Environ 410 813 € HT

Subventions attendues :

85 000 € de la part de l'Agence Nationale du Sport et 150 000 € de la Région au titre du C2R « Centralité Rurale en Région »



Arbois C'est Vous, magazine municipal de la Ville d'Arbois

Directrice de la publication :
Valérie DEPIERRE, Maire

Coordination de la publication
et mise en page :
Fanny STADELMANN

Impression : LIG Dole

Crédits photos : tous droits réservés : associations locales, service communication ville d'Arbois et crédits mentionnés.

©photocouverture : Ph. Bruniaux

Le projet de rénovation de la Promenade des Tiercelines (La Foule) : un projet en cours d'étude

Entre la proposition d'un plan par l'architecte, les obligations réglementaires et la mise en accessibilité de quais bus, **les plans du projet sont en cours de finalisation.**

Si la réalisation des quais bus devrait se faire en 2024, le reste du projet, en revanche, est conditionné aux arbitrages

budgétaires et sa concrétisation

se décidera lors du vote du budget 2024 au Conseil municipal d'avril.

Certes, ce dossier a fait l'objet d'une délibération en décembre 2023.

Il s'agissait de permettre **le dépôt des dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs dans le calendrier qu'ils ont fixé.**

Ainsi, tant que le budget 2024 n'est pas voté, ce dossier ne peut être engagé.

Une « Politique Habitat » est mise en place par la Communauté de communes et accompagnée par la Ville d'Arbois par des aides complémentaires pour l'installation d'ascenseurs, réhabilitation de logement, rénovation de façade...

Vous avez un projet habitat ?

GUICHET HABITAT

Cœur du Jura

Conseils et informations gratuites

Amélioration de l'habitat

Aides financières



On vous guide gratuitement

06.83.25.32.66 | guichet.habitat@cc-aps.fr | www.cc-coeurdujura.fr

Les permanences du guichet habitat

Poligny le lundi : 9h30-12h30 / 14h-17h | Arbois le mercredi 9h30-12h30 / 14h-17h

Salins-les-Bains le jeudi de 9h30-12h30 / 14h-17h

Realisation : CCPS. Imprimé par nos soins



Une réunion d'information pour répondre à vos questions est organisée à l'Espace Pasteur (salle des fêtes du haut - place Notre-Dame) le SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 à 10h

Registre des personnes vulnérables : Dois-je m'inscrire ?



Le registre nominatif des personnes vulnérables, c'est quoi ?

Le registre nominatif est un registre servant en cas de crise sanitaire, comme, par exemple, la crise COVID, ou encore en cas de canicule... Ces données sont notamment utilisées par les services sociaux et sanitaires pour organiser un contact périodique avec les personnes vulnérables répertoriées en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence.

Pour information, la constitution de ce registre nominatif est une obligation légale pour les Communes : Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire doit assumer, sur le territoire de sa Commune, ses obligations de mise en œuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, ce registre nominatif permet de **recenser les personnes vulnérables et isolées.**

Dans chaque département, **un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en cas de risques exceptionnels est institué** (article L. 116-3 du CASF). Il est mis en œuvre, sous l'autorité du représentant de l'Etat dans le département. Il prend en compte, le cas échéant, la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement. En résumé, en cas de risques exceptionnels, dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, les **CCAS peuvent utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner et protéger les personnes fragiles et vulnérables de leurs territoires.**

Qui sont les personnes pouvant figurer sur le registre ?

- ▶ Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- ▶ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- ▶ Les personnes adultes handicapées bénéficiant le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ATCP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, de la qualité de travailleur handicapé ; ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Comment est constitué ce registre ?

SUR LA BASE DES PERSONNES QUI EN FONT LA DEMANDE FORMELLE AUPRÈS DE LA MAIRIE, afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Il suffit de donner les éléments relatifs à l'**identité**, à l'**âge** et au **domicile** de la personne âgée et / ou de la personne en situation de handicap.

Auprès de qui prendre contact à la Mairie pour s'inscrire sur le registre ?

Auprès de Lydie Tassi, en charge du CCAS



au 03.84.66.55.41 ou 07.89.00.87.19



Par mail à ltassi@arbois.fr

Chères Arboisiennes, Chers Arboisiens,

Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la réussite dans vos projets professionnels et personnels, la joie, le bonheur de vivre à Arbois, et surtout une excellente santé.

Nous tenons à exprimer notre gratitude anticipée envers les vigneron et Ambassadeurs des vins Jaunes, le Comité Interprofessionnel des Vins du Jura, les services techniques de la ville, et surtout tous les bénévoles qui, sans aucun doute, contribueront à une Percée au millésime exceptionnel.

En 2020, la majorité municipale a repris la compétence sport à la Communauté de Communes Cœur du Jura (CCAPS) afin de concrétiser et d'accélérer les investissements sportifs, comme nous l'avait expliqué le maire. La CCAPS est très satisfaite de s'être déchargée des projets sportifs coûteux pour lesquels sa contribution aura été minime.

Après quatre années de mandat, nous espérons de meilleurs résultats pour les projets Arboisiens. À Arbois, nous pouvons affirmer que l'esprit communautaire prévaut, mais la ville d'Arbois assume seule la charge financière des grandes réalisations sportives d'intérêt communautaire.

Les clubs sportifs sont satisfaits de l'installation d'un terrain synthétique pour le football, des vestiaires et des tribunes pour le rugby, même si seulement environ 1/3 des Arboisiens sont inscrits dans ces clubs.

Au début de ce mandat et de l'élection de la nouvelle CCAPS, l'alliance entre différentes parties dans le seul but de s'assurer des sièges confortables, n'a abouti qu'à une illusion.

Malgré les larges approbations des délibérations techniques en conseil communautaire, notamment de la part des élus de la majorité d'Arbois, il est évident que les hésitations et les demi-mesures du Conseil Communautaire ne contribuent pas à une politique volontariste et consensuelle. Nous regrettons que les projets Arboisiens d'intérêt communautaire, essentiels pour le développement du Cœur du Jura, ne soient pas pris en considération.

En effet, Arbois semble en retard sur ce mandat : de nombreux projets restent en attente, tels que le pôle culturel regroupant la médiathèque et l'école de musique, la cité des vins, la voie douce Arbois - les Planches, le parking relais touristique, l'isolation du bâtiment Aragon, les aménagements du restaurant scolaire, entre autres.

Il revient donc aux vice-présidents de la CCAPS, représentant la majorité municipale, de porter et de promouvoir ces dossiers, et de soutenir fermement les projets Arboisiens !

Martine PINGAT, René MOLIN,
François MARTI, Philippe BRUNIAUX

En ce début d'année 2024 je souhaite à chacune et à chacun le meilleur tant au niveau personnel qu'au niveau social et professionnel : santé, joies, réussite et courage pour affronter les difficultés. Je souhaite pour Arbois une année dynamique et solidaire, une ville où les habitants se sentent bien et dont ils sont fiers. Même si les projets et les travaux ne vont pas forcément aussi vite que souhaité, si certains mettent du temps à se concrétiser ou sont repoussés, s'ils ne correspondent pas aux priorités ou aux souhaits des uns et des autres, je tiens à saluer l'engagement et le travail de la municipalité pour que notre ville aille de l'avant et soit accueillante pour tous. Je salue aussi la cohérence avec laquelle elle mène ses projets et assume ses choix politiques et sociétaux tournés vers l'humain et la solidarité.

Christine Château

AFFOUAGE 2024

En plus du traditionnel affouage sur pied, la commune d'Arbois propose comme l'an dernier à ses habitants (sous réserve d'un justificatif de domicile) :

UN LOT DE BOIS D'AFFOUAGE BORD DE ROUTE



L'exploitation du bois est réalisée par un entrepreneur de travaux forestiers. La commune encadre l'exploitation et avance les frais. Le bois est mis en bord de route, en longueur d'1m. Les lots sont ensuite affectés aux personnes s'étant préalablement inscrites.

Les délais d'enlèvement et la facture seront communiqués le jour de la remise du lot de bois. Le règlement se fait en mairie.

- ★ **Prix : 35€/st** (sous réserve de vote du conseil municipal en janvier 2024)
- ★ Volumes possibles : **1, 2, 5, 10 ou 15 stères**, à préciser au moment de l'inscription
- ★ Mise à disposition : **1m, bord de route**
- ★ **Chèque d'arrhes de la moitié de la valeur du lot** demandé à l'inscription, non remboursable.
- ★ **Non cumulable avec de l'affouage sur pied.**

Les personnes intéressées par un lot d'affouage bord de route peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 8 février 2024.



Les « Enragés d'Arbois » dans la série des « Meurtres à... »

Arbois, son terroir et son territoire, et notamment notre illustre Louis Pasteur, bientôt à l'écran, probablement au printemps sur France 3 !



ÉCRIT PAR JEAN-MARIE
CHAVENT
& LUC CHAUMAR

RÉALISÉ PAR LAURENCE
KATRIAN



Produits par la société 2P2L :
Frédéric Lichau et Antoine
Piwnik

Qui en voulait à ce point à Adrien Bailly, biologiste renommé à la retraite, au point de l'assassiner, puis de déposer son corps dans le musée Louis Pasteur à Arbois ? Un meurtre d'autant plus mystérieux que l'on va découvrir que l'homme est mort parce qu'on lui a inoculé la rage !

C'est cette enquête délicate que vont mener ensemble le Capitaine de gendarmerie Hugo Villermoz, enfant du pays revenu dans la région après la mort de sa femme, et la Procureure Julie Dorléac, mutée récemment au Parquet de Dijon. Est-elle simplement là pour le meurtre du scientifique ? Fait étrange : rapidement, on va découvrir que la Procureure a tout un dossier sur le gendarme.

Voici quelques retours des équipes de tournage qui a eu lieu du 20 novembre au 15 décembre 2023.

par la réalisatrice Laurence Katrian :

« Nous ne pensions pas qu'Arbois était aussi touristique et dynamique, notamment à cette période de l'année, il y a un événement tous les week-ends ! »

par des techniciens :

« La rue de Bourgogne est magnifique pour réaliser des tournages, il n'y a pas besoin de rajouter de décors »

« Nous avons été super bien accueillis par la municipalité et les Arboisiens : on se sent comme chez nous »

Les acteurs : Sophie de Fürst, Samir Boitard, Lionnel Astier, Charlotte Gaccio, Lucie Fagedet, Clément Aubert, César Méric, Charlotte Des Georges, Arnaud Maillard, Evelyne Cervera, Etienne Diallo, Anthony Candellier, Marc Bodnar, Lorine Wolff, Joséphine Caraballo, Estelle Courret et Christian Dubouis.

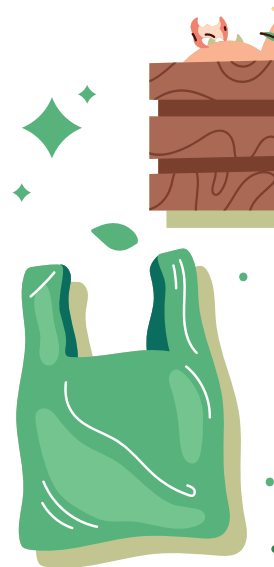
C'est aussi 158 figurants parmi lesquels de nombreux Arboisiennes et Arboisiens qui se sont pris au jeu et un mois de tournage avec une équipe très heureuse de découvrir Arbois et ses beaux décors naturels et bucoliques...

Lionnel Astier a découvert le musée d'art, hôtel Sarret de Grozon : il est tombé amoureux des œuvres d'Auguste Pointelin, il est fort probable qu'il revienne discrètement en Arbois !



Obligation du tri à la source des biodéchets

Si chacun a l'obligation de trier ses biodéchets, c'est bien à la Collectivité que revient l'obligation de proposer des solutions de traitement de ces biodéchets. Sur notre territoire, la Collectivité compétente est le SICTOM. (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)



La solution choisie par le SICTOM pour permettre à chacun de mettre en œuvre l'obligation de trier ses biodéchets est le développement du compostage : compostage privé, via la vente de composteurs à prix très réduits (<https://www.sictom-juraest.fr/commander-un-composteur.htm>) et compostage collectif en lien, avec la Commune et les habitants, via la mise en place de placettes de compostage sur l'espace public.

Les placettes collectives en ville : Place Faramand, rue du Souvenir Français, le Champ de Mars, sur la Promenade des Tiercelines et dans le parc de la maison Vercel.



La redevance incitative à la réduction des déchets : où en est le SICTOM ?

Pour accompagner la mise en place de ce nouveau mode de facturation sur les 120 communes du territoire du SICTOM, des réunions publiques d'information ont eu lieu depuis le printemps 2023.

Les ambassadeurs du tri sont en train de passer dans chaque foyer pour :

- Expliquer les principes de fonctionnement de la redevance incitative
- Vérifier que la taille du bac d'Ordures Ménagères soit adaptée, éventuellement le changer
- Pucer les bacs gris et bleu pour permettre leur identification et le comptage des ramassages.

En ce début d'année 2024, tous les bacs du territoire n'ont pas encore été pucés.



En conséquence, les ramassages ne seront pas comptabilisés dès le 1^{er} janvier, mais en cours d'année, quand l'ensemble du dispositif sera opérationnel. Le nombre de ramassages inclus dans le forfait sera proratisé.

Par exemple, si le décompte des levées commence au 1^{er} juin :

► Présentations illimitées du bac d'Ordures Ménagères du 1^{er} janvier au 31 mai, sans majoration,

► Puis, du 1^{er} juin au 31 décembre, 11 vidages inclus dans la part fixe.

La date départ du décompte des levées sera annoncée ultérieurement.

La première facture, émise sur le 1^{er} semestre, comprendra la moitié de la part fixe annuelle. La deuxième moitié de la part fixe annuelle sera facturée au début du 2^{ème} semestre. Les vidages supplémentaires seront à payer sur la première facture de l'année 2025.

Dès le démarrage des décomptes des levées, les usagers pourront consulter leurs levées en temps réel via le site internet du SICTOM.

Le calendrier des ramassages n'est pas modifié ; il est disponible au dos de cette revue ou sur le site internet du SICTOM et sur www.arbois.fr.

Pourquoi un tel écart entre la grille tarifaire pédagogique présentée en réunion publique et la grille réelle actuelle ? Pour deux raisons principales.

Avant de les détailler, il est important de rappeler le **principe de construction de cette grille** :

→ **Le SICTOM fonctionne en régie, c'est-à-dire qu'il doit équilibrer ses dépenses et ses recettes.** C'est un service public qui n'a pas vocation à faire du bénéfice. Les tarifs peuvent donc évoluer chaque année en fonction des résultats comptables du SICTOM.

→ **Il faut que la recette future perçue grâce aux redevances versées par les ménages soit identique à celle de l'ancien système, pour continuer à payer les frais liés au service.** La hausse des tarifs de la grille ne correspond donc pas à une augmentation de la recette totale, mais à un rééquilibrage entre les usagers : certains paieront plus avec le nouveau système, et d'autres moins, en fonction notamment du nombre de ramassages et du volume de sa poubelle.

Revenons maintenant sur les deux principales raisons de la hausse des prix :

→ **La grille tarifaire pédagogique a été construite il y a presque deux ans. La répercussion de l'inflation est une première explication à cette hausse.**

→ **La deuxième est mathématique et démontre (déjà) le côté incitatif à la réduction des déchets.** En effet, les calculs de prix initiaux ont été faits avec la répartition actuelle des bacs (120L, 240L, etc). Or, au fur et à mesure que les ambassadeurs du tri passaient dans les communes, le nombre de demandes de remplacement des bacs de 240L par des 120L augmentait. Comme expliqué ci-dessus, la recette totale doit rester identique pour que le service continue à fonctionner : le remplacement d'une proportion importante de bacs de 240L par des 120L a mécaniquement engendré une hausse des tarifs pour toutes les catégories.

Perspectives

En moyenne, chaque habitant du territoire du SICTOM produit annuellement 175kg d'ordures ménagères, dont 35% sont des biodéchets compostables. Ce sont donc 65kg par an qui pourraient être détournés de l'incinération. Economiser l'énergie nécessaire au transport et à la destruction de ces biodéchets est donc tout sauf anodin. Permettre leur retour à la terre via le compostage, ce serait la cerise sur le gâteau... on y travaille !

De nouveaux commerces, de nouveaux concepts, de nouveaux visages !

ÉCONOMIE



Spar Arbois, Bilel Halloumi, nouveau gérant
Alimentation
55-57 Grande Rue - 07 66 50 09 96
Lundi au dimanche 8h - 21h



Accéder au bien-être, Natacha Briault, praticienne en hypno-relaxation et énergéticienne
15 route de Villeneuve ZI de l'Ethole - 06 81 06 89 47
Lundi 8h30 - 20h/ mardi-mercredi-jeudi-vendredi 8h - 20h/ samedi 9h - 19h15



Nojii Concept store, Mansureh Tahavor
Déco, luminaires, coussins, affiches, accessoires, bijoux fantaisies, jouets et décorations pour enfants
40 rue de Courcelles - 09 77 46 23 89
Mardi au samedi 9h30 - 18h30



Les Comptoirs Thé Café, Evelyne Calonne
Thés, cafés, épicerie fine, sucrée et salée ...
48 Grande Rue - 03 84 37 98 85
Mardi au samedi 9h30 - 12h15 / 14h30 - 19h



Timotor, Thimothée Bouillet et Victor Gauthier
Concession automobile
12 rue de l'industrie - 06 02 17 62 65
Lundi au samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h



À Tour de Roues, Marine Marsot et Pierre Meneust
Magasin de cycles, location de vélos, service de réparation de vélos
1 route de Lyon - 07 57 18 75 73
Mardi au samedi 9h - 13h / 15h - 19h



Cacao. T, Bruno Grandvoinnet
Pâtisserie-chocolaterie
7 rue de l'Hôtel de Ville - 03 84 66 07 71
Mardi au samedi 7h30 - 18h



Fée d'âme, Maude Lorin
Produits cosmétiques, parfums d'ambiance, eau de linge, bijoux ...
12 petite place - 06 82 15 72 72
Mardi-jeudi-vendredi-samedi 10h - 21h / 14h30 - 18h / mercredi 10h-12h



Jumi, Julie Mille
Boutique de prêt-à-porter féminin
27 Rue de Courcelles - 06 95 34 26 08
Mardi au vendredi 9h30 - 18h30 / samedi 10h - 18h



Kosci accompagnement, Nathalie Faivre
Organisme de formation et centre de bilan de compétences
15 route de Villeneuve ZI de l'Ethole - 06 84 23 78 36
Lundi au vendredi 8h - 18h / samedi 9h - 17h



3 Dés de couture, Valérie Kramer
Couture et retouches
44 Avenue Pasteur - 06 58 90 23 97
Mardi 16h - 18h / Jeudi 10h - 18h / vendredi 10h - 12h30 / 14h30 - 18h Samedi
9h30 - 11h45 (fermé le 4^{ème} samedi du mois)



O'Bel, Alda et Philippe Riou
Épicerie fine de produits portugais
6 rue Mercière - obelarbois@gmail.com
Mardi au samedi 10h - 12h / 14h30 - 19h / dimanche 10h - 12h



Optic contact, Annelise Martin
Opticienne
47 Grande Rue - 03 84 66 06 64
Lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 19h



Évasion et plénitude, Aline Doublet
Salon bien-être
26 route Villeneuve d'aval - 06 52 64 24 68
Sur RDV du lundi au vendredi 8h - 19h / samedi 9h - 12h



L'Atelier Arboisien, Adrien Prudent
Conception et réalisation de meubles et objets en bois
37 avenue Pasteur - 06 84 36 23 66
Lundi au vendredi 8h - 18h



Lunetterie Marion Livet
Opticienne à domicile
06 73 49 42 64
contact@lunetterie-marion-livet.fr



Weldom Arbois
Bricolage, jardinage, décoration
11 Route de Besançon - 03 84 51 05 10
Du lundi au vendredi 9h- 12h / 14h - 19h / samedi 9h - 19h



Alimentari il goloso, Lilian Maître et Nathalie Rigaud
 Alimentation et épicerie italiennes ; pizzeria
 13 Grande Rue - 03 84 73 26 38
 Lundi au samedi 9h - 14h30 / 17h - 21h30



Mylène Illustrations, Mylène Lebois
 Illustratrice, graphisme
 50 Grande rue - 06 40 58 71 22
 mylene.illustrations@gmail.com



Niny's Beauty, Cindy Michelin
 Salon de manucure
 19 rue de Courcelles - 06 36 86 40 78
 Lundi et jeudi 08h30 - 18h / mardi et vendredi 08h30 - 17h
 Mercredi 9h - 18h / samedi 8h - 13h



Showroom, aménagements extérieurs, Emmanuel Bailly
 Ensemble de produits et d'éléments d'aménagements extérieurs et de décoration
 14 route de villeneuve - 03 84 37 44 91
 Lundi au vendredi 8h - 18h



Bi1 Arbois
 Supermarché
 11, route de Besançon - 03 84 66 23 58
 Lundi au samedi 8h - 19h30 / Dimanche 8h30 - 12h30



Saturne Assurance
 Assurances multimarques
 72 Grande Rue - 07 45 25 39 24
 Lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h30 / Samedi 9h - 12h



Le Bec Bunsen, Sylvain Fabre
 Bar à vin
 37 place de la liberté - 06 74 13 49 94
 Lundi au dimanche 10h - 01h



Réflexologue, Elodie Pison
 26 route de Villeneuve - 06 63 04 59 64
 Sur RDV du lundi au samedi 9h -19h



Le Clos Alice, Alexandre et Thierry Speitel-Gotz
 Hôtel de charme 5 étoiles
 4 Route de Besançon
 03 39 54 04 04
 reservation@leclosalice.com

Mais aussi les reprises de :

- › La SARL La Platière par Emmanuel Bailly
- › Du restaurant Les Arcades par Théo et Félix Pierre
- › Du tabac presse de l'Hôtel de ville par Jérôme Marmont
- › La boulangerie des Arcades par Aurélien Viennet
- › La Pizzeria Station Pizz' qui devient Royal Pizza et est reprise par Lucas Guyon



Bilan 2023 des musées municipaux

Une fréquentation en hausse par rapport à 2022 !

Musée d'art, hôtel Sarret de Grozon : 1 879 visiteurs (+18%)

Si le musée d'art, hôtel Sarret de Grozon n'a pas encore réussi à atteindre son record de 2018 avec 3011 visiteurs, il a réussi à retrouver et même dépasser son niveau de 2019 (1542 visiteurs), avant la chute liée à la crise COVID.

L'exposition « Gérald Mainier. Le Paysage retrouvé » du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre a attiré 1610 visiteurs.

Musée de la vigne et du vin du Jura : 5 676 visiteurs (+3%)

Le musée de la vigne et du vin du Jura a lui aussi connu une augmentation, certes plus modérée, par rapport à 2022. Le mois d'août a vu affluer 1359 visiteurs à lui seul !

L'exposition en hommage à Claude Royer (« Aux origines du musée. Claude Royer (1941-2018), ethnologue et cofondateur du musée », du 30 septembre 2023 au 7 janvier 2024) a attiré 782 visiteurs.

Des dons pour le musée d'art, hôtel Sarret de Grozon

Le musée d'art, hôtel Sarret de Grozon a accueilli 6 nouvelles œuvres en 2023

- ❖ Un tableau d'Emmanuel Templeux donné par Monsieur François Gay
- ❖ 5 fusains par Claire et Jean-Kély Paulhan. Les fusains appartenaient à l'arrière-grand-père des donateurs, le philosophe Frédéric Paulhan (1856-1931), puis à leur grand-père, l'écrivain, critique littéraire et éditeur Jean Paulhan (1884-1968 ; secrétaire puis rédacteur en chef et enfin gérant de La Nouvelle Revue française (NRF) de 1920 à 1968). L'édition de la correspondance entre Frédéric et Jean Paulhan, dont certains extraits évoquent Auguste Pointelin, est en cours d'édition.

Quelques événements qui ont clôturé l'année 2023 !

RETOUR SUR



↑9 septembre : fête du Sport



←17 septembre : Broc Music



↑1 octobre : fête de la courge

↓8 octobre : Marathon des Vins du Jura



↑15 octobre : Credo et Gloria de Vivaldi



←24 octobre : Soirée hommage pour les 80 ans de la mort d'Henri Maire et sortie du livre de Michel Vernus

↓4 novembre : concert d'orchestres de batterie-fanfare



↑18 novembre : Concerts « Festival Chansons d'Automne »



←25 novembre : Trail Nocturne

↓3 décembre : spectacle de Noël pour les familles



↑8 & 9 décembre : Téléthon



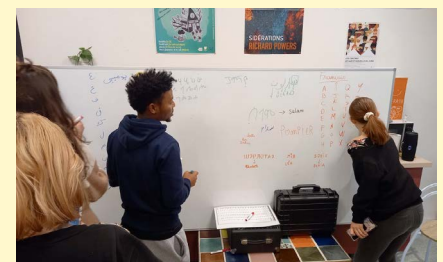
↑25 novembre : Marché de Noël Petite Place

Du 17 novembre au 4 décembre : Festival des Solidarités, de nombreux événements pour mettre en lumière les Solidarités, dont :

↓ Lectures pour enfants



↓ Spectacle de théâtre par une compagnie burkinabé



↑ Ateliers linguistiques au Secteur Jeunes municipal



↑ Saynète de théâtre par l'association « Nous Aussi39 » (salariés de l'ESAT)



↑ Buffet des Pays : 34 recettes-21 pays



↑ DuoDay accueil de personnes en situation de handicap dans les commerces, structures et entreprises d'Arbois

11^e

CAMP ÇA FARTE 2024

FONCINE LE HAUT

DU 19 AU 23
FÉVRIER



Entre 11 et 17 ans

Ski de fond ● Ski de descente
Luge ● Soirée film ● Boom Party
Jeux de société ● Jeux d'hiver

Repas montagnards

Activités en fonction de la météo

Matériel de ski fourni (Vous pouvez aussi apporter votre propre matériel)

Hébergement tout confort (cuisine équipée, salle de jeux, dortoirs)

Accueil sur le lieu du séjour (arrivée et départ)

Tranches de Quotient Familial CAF	TARIFS CAMP CA FARTE 2024					
	0 - 400	401 - 780	781 - 1280	1281 - 1680	1681 - 2080	2081 et +
Tarifs Arbois	160€	180€	200€	220€	240€	260€
Tarifs EXTERIEURS	180€	200€	220€	240€	260€	280€

(Bons CAF 18,50 €/jour, chèques vacances et aides C.E acceptés)

CONTACT ET INSCRIPTION:

06 80 52 38 74 - secteurjeunes@arbois.fr

calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères



Collecte du bac de tri les jeudis des semaines paires		Collecte du bac Ordures Ménagères tous les mardis matin
janvier	jeudi 11 ; 25	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30
février	jeudi 08 ; 22	mardi 06 ; 13 ; 20 ; 27
mars	jeudi 07 ; 21	mardi 05 ; 12 ; 19 ; 26
avril	jeudi 04 ; 18	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30
mai	jeudi 02 ; 16 ; 30	mardi 07 ; 14 ; 21 ; 28
juin	jeudi 13 ; 27	mardi 04 ; 11 ; 18 ; 25
juillet	jeudi 11 ; 25	mardi 02 ; 09 ; 16 ; 23 ; 30
août	jeudi 08 ; 22	mardi 06 ; 13 ; 20 ; 27
septembre	jeudi 05 ; 19	mardi 03 ; 10 ; 17 ; 24
octobre	jeudi 03 ; 17 ; 31	mardi 01 ; 08 ; 15 ; 22 ; 29
novembre	jeudi 14 ; 28	mardi 05 ; 12 ; 19 ; 26
décembre	jeudi 12 ; 26	mardi 03 ; 10 ; 17 ; 24 ; 31

La collecte du bac gris de la zone industrielle et du quartier Champeroux est effectuée le vendredi après-midi.

CENTRE- VILLE

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le vendredi
---------------------------------------	------------------------------------

JOURS FERIES

JOURS FERIES

jeudi 09 mai collecte MAINTENUE CE JOUR

vendredi 1er novembre collecte avancée au mercredi 30 octobre

jeudi 15 août collecte avancée au mercredi 14 août

HLM et GROS PRODUCTEURS

Toutes les semaines le jeudi matin	Toutes les semaines le mardi et le vendredi
---------------------------------------	--

JOURS FERIES

JOURS FERIES

jeudi 09 mai collecte MAINTENUE CE JOUR

vendredi 1er novembre collecte avancée au mercredi 30 octobre

jeudi 15 août collecte avancée au mercredi 14 août